

9 décembre 2005

Pour débloquent la situation et renouer avec le dialogue social à PSE, la CGT accepte la proposition de la Direction

Depuis le mois de septembre toutes les réunions paritaires ont été annulées par la Direction, car elle exige de revoir à la baisse la manière de constituer les délégations syndicales lors des réunions paritaires.

Dans un premier temps, nous avons accepté le principe de modifier l'usage en vigueur dans l'entreprise, à condition que la nouvelle manière de faire prenne en compte la représentativité de chaque syndicat. Ceci a été refusé et de ce fait aucun accord n'a pu être trouvé.

En l'absence d'un nouvel accord, la Direction est obligée pour ne plus appliquer l'usage en vigueur de le dénoncer selon les préconisations du Code du travail, ce qu'elle refuse de faire.

Dans le même temps, elle a annulée et reportée toutes les réunions paritaires.

Le 29 novembre, Pierre Fanneau nous proposait de convoquer des réunions exceptionnelles des Délégués du Personnel pour traiter les sujets discutés traditionnellement en réunion paritaire de négociation.

Par une lettre datée du 7 décembre, nous avons accepté la proposition de la Direction car une délégation constituée des Délégués du Personnel, qui sont élus par les salariés, correspond à notre demande de prendre en compte la représentativité de chaque syndicat lors de la constitution des délégations syndicales.

Nous attendons les convocations de la Direction...

POUR PLUS D'INFOS... <http://cgt.dl.free.fr>